



Référence bibliographique :

Olivier Bourez, "L'imposture de l'enseignement de l'architecture en 'Communauté Française de Belgique," *lieuxdits#2*, décembre 2011, p.23.

La revue **lieuxdits**
Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI)
Université catholique de Louvain (UCL).

Éditeur responsable : Jean-Paul Verleyen, place des Sciences, 1 - 1348 Louvain-la-Neuve
Comité de rédaction : Martin Buysse, Damien Claeys, Jean-Philippe De Visscher,
Jean Stillmans, Jean-Paul Verleyen, Bernard Wittevrongel
Conception graphique : Nicolas Lorent
Impression : école d'imprimerie Saint-Luc Tournai



ISSN 2294-9046
e-ISSN 2565-6996

<https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:182749>



UCL
Université
catholique
de Louvain

www.uclouvain.be/loci.html

L'imposture de l'enseignement de l'architecture en Communauté Française de Belgique ?

Olivier Bourez

Nous savons tous, en qualité d'enseignant, ô combien la discipline est passionnante. Les travaux qu'accomplit chacun d'entre-nous avec les étudiants en témoignent quotidiennement. Et l'engagement de la plupart atteste d'une générosité peu ordinaire. A tel point qu'enseigner le projet d'architecture pourrait sembler par trop joyeux pour être considéré comme un travail.

Nous savons aussi, en qualité de praticien, ô combien le métier est méprisé, pour le moins en Belgique francophone. Les efforts qu'accomplissent un certain nombre d'architectes pour tenter de porter la profession à la hauteur de la discipline sont souvent vains. Et les quelques exceptions portées au pinacle par une certaine presse ne sont qu'écran de fumée qui masque de plus en plus mal un malaise sans cesse croissant.

Ironie du sort ou destinée inéluctable, les premiers, ces enseignants généreux, sont aussi, pour un certain nombre, ces seconds, des praticiens engagés. Et la schizophrénie nécessaire pour concilier les deux entreprises mérite sans doute un règlement de compte en bonne et due forme. Une certaine honnêteté s'impose envers les étudiants qui entreprennent des études en architecture car ce qui s'y enseigne ne se pratique pratiquement pas et, réciproquement, ce qui se pratique ne s'y enseigne pratiquement pas...en Belgique francophone.

Des édifices privés : en parcourant les ouvrages spécialisés, à l'exception de maison privée de quelques illuminés (souvent aisés au demeurant) il n'y a rien à se mettre sous la dent. Ni entreprise, ni bureau, ni siège de petite ou grande enseigne, ni centre commercial, pas le moindre engagement par la qualité des édifices, à quelques exceptions près.

Des édifices publics : il serait malhonnête de ne pas reconnaître les efforts consentis par certaines administrations pour initier des procédures qui garantissent l'avènement d'édifices de qualité. Dans la masse, ces initiatives sont pourtant marginales. Trop peu nombreuses, elles finissent paradoxalement par faire plus de déçus que d'heureux par défaut. Dans la majeure partie des cas, les institutions publiques francophones sont bien mal outillées pour faire la part belle à l'architecture de qualité. Déficit culturel manifeste, capitulation des fonctionnaires devant les lourdeurs administratives, soupçons et conflits en tout genre, motivations déplacées et populistes, enjeux financiers conséquents et convoités, etc. sont autant de faits qui mériteraient sans doute un déploiement plus étayé et ajusté.

Mais la question du jour n'est pas là. Il s'agit bien de revenir sur les promesses faites à nos étudiants. Répétons-le, la discipline est magnifique. La profession est pourtant de plus en plus éloignée

d'elle, des aspirations soufflées aux oreilles attentives de nos étudiants à tel point que les enseignants pourraient passer pour des charlatans.

Que ce soit du privé ou du public, nombreux s'accordent à reconnaître que le travail de l'architecte ne vaut rien. Chacun s'autorise à mettre la valeur des prestations en concurrence et à considérer qu'une part plus ou moins importante de travail peut être réclamée gracieusement. Les architectes ne sont pas en reste dans cet état de fait puisqu'ils s'y soumettent sans sourciller en prétextant les règles de l'économie de marché pour les uns ou les injonctions européennes pour les autres. De la sorte ils cautionnent ces pratiques en n'en ayant pas toujours le choix, reconnaissons-le. Pourtant on imagine mal mettre en concurrence des chirurgiens avant de se faire opérer. La prestation de l'architecte est réduite à un acte commercial qui s'incarne dans la médiocrité de la majeure partie des édifices contemporains. Pis encore, lorsqu'une administration publie un avis de marché, elle réclame à qui le souhaite un travail considérable dont elle ne garde que celui de l'élu (dont la légitimité est souvent nébuleuse). Elle jette le travail de tous les autres, preuve s'il en était qu'il ne vaut rien. C'est aujourd'hui entré dans l'ordre des choses. L'ordre des architectes, quant à lui, n'a pas su défendre la profession et la solidarité professionnelle est pratiquement inexistante en cette concurrence toujours plus hypocrite.

A l'heure où les écoles d'architecture prennent le chemin des universités, il paraît utile de dénoncer une nouvelle fois cet état de fait et prévenir ainsi ces dernières de ce dont elles hériteront même si cette litanie semble redondante. Si les écoles sont attentives à la qualité de la formation qu'elles dispensent, chacune travaille à la faire valoir légitimement dans sa nouvelle institution d'accueil. Ces grandes réformes mobilisent beaucoup d'énergie occultant de la sorte un peu plus le réel déficit de crédibilité que rencontrent les architectes dans leur profession. Par ailleurs cette réforme universitaire de la discipline risque d'entretenir une certaine concurrence 'bolognaise' qui monopolisera plus encore les forces vives de la discipline alors que le combat à mener est certainement ailleurs. Gageons dès lors que, fort de cette nouvelle investiture universitaire, la profession retrouvera une certaine dignité, que chacune des universités y contribuera par delà son obédience philosophique pour le bien des architectes, des architectures et des citoyens.

Sinon, il nous reste à penser qu'une réforme de l'enseignement de l'architecture pourrait être dictée par la triste réalité professionnelle plutôt que l'enthousiasme universitaire.